

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 18667 Numéro SIREN : 822 000 097 Nom ou dénomination : A.D.F. PROPRETE

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt 28316



20190283162019

DATE DEPOT : 24/04/2019

N° DE DEPOT : 28316

N° GESTION : 2016B18667

N° SIREN : 822000097

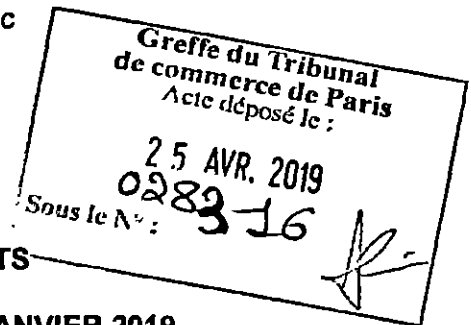
DENOMINATION : A.D.F. PROPRETE

ADRESSE : 24 Rue Louis Blanc 75010 Paris

MILLESIME : 2019

.

A.D.F. PROPRETE
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 24 rue Louis Blanc
75010 PARIS
822 000 097 RCS PARIS



AFFECTATION DES RESULTATS

EXERCICE DU 1^{er} FEVRIER 2018 AU 31 JANVIER 2019

L'an 2019
Le 18 avril

PROPOSITION DE LA GERANCE

Le Gérant propose d'affecter le bénéfice de l'exercice correspondant à la période du 1^{er} février 2018 au 31 janvier 2019, soit 282 900 Euros, de la façon suivante :

- | | |
|--------------------|---------------|
| • Report à nouveau | 282 900 Euros |
| Soit un total de : | 282 900 Euros |

VOTE DE L'ASSEMBLEE

L'assemblée du 18 avril 2019 a approuvé à l'unanimité cette affectation de résultats.

Jackie DEGUIL

A large, stylized handwritten signature in black ink, corresponding to the name Jackie DEGUIL.

A.D.F. PROPLETE
SARL au capital de 10 000 Euros
Siège social : 24 rue Louis Blanc
75010 PARIS
822 000 097 RCS PARIS

RAPPORT DE GESTION A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
ANNUELLE DES ASSOCIES EN DATE DU 18 AVRIL 2019

Conformément à la loi et aux statuts, nous vous avons réuni en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle afin de vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 janvier 2019 et de soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Nous vous donnerons toutes précisions et tous renseignements complémentaires concernant les pièces et documents prévus par la réglementation en vigueur et qui ont été tenus à votre disposition dans les délais légaux.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

La société a été créée uniquement pour la mise en place d'un crédit d'acquisition de la société NETTOYAGE FRANCO PORTUGAIS. De ce fait, elle n'a aucune activité commerciale. Et par ailleurs, l'intégration fiscale a été réalisée entre la société et sa filiale.

Rappel de quelques chiffres :

La totalité de l'actif est de 3 132 791 Euros.

Le résultat d'exploitation s'élève à (137 531) Euros.

Le résultat courant avant impôts est de 218 915 Euros.

Après prise en compte de l'impôt sur les sociétés, l'exercice social clos le 31 janvier 2019 se solde par un résultat net de 282 900 Euros.

Il apparaît au bilan de l'exercice clos le 31 janvier 2019 :

A L'ACTIF :

- un actif net immobilisé de 2 452 607 Euros
- un actif circulant de 680 185 Euros

AU PASSIF :

- capitaux propres = 766 335 avant distribution
- un volume de dettes de 2 366 457 Euros

J

AFFECTATION DU RESULTAT

Notre société a réalisé au cours de l'exercice un résultat net de 282 900 Euros, que nous vous proposons d'affecter en totalité en report à nouveau.

PERSPECTIVES D'AVENIR

Notre activité se poursuit normalement par le simple remboursement du crédit.

ACTIVITE EN MATIERE DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Notre société n'a engagé aucune dépense en matière de recherche et de développement.

PRISE DE PARTICIPATION ET PRISE DE CONTROLE

Au cours de l'exercice écoulé, notre société n'a pris aucune participation ni aucun contrôle d'autres sociétés.

CONCLUSION

Nous vous demandons de bien vouloir approuver l'ensemble des résolutions qui vous sont présentées et de donner quitus au gérant pour l'exercice de son mandat au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019.

Fait à Paris, le 18 avril 2019

Jackie DEGUIL

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'J' followed by a horizontal line and a small flourish.



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01022018	et clos le	31012019	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
Si entreprise soumise au dépôt de la déclaration pays par pays n° 2258-SD (art. 223 quinquiés C-1-1), cocher la case				Si entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt (art. 223 quinquiés C-1-2), cocher la case	
Si autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt, indiquer le nom et la localisation (adresse et pays)					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE	
Désignation de la société:	Adresse du siège social:
A.D.F. PROPTE	24 RUE LOUIS BLANC
SIRET 8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1	75010 PARIS
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES	
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)	
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante	0 1 0 2 2 0 1 7
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère:	

B ACTIVITE	
Activités exercées	HOLDING
Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)				
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%	Bénéfice imposable à 28%	Déficit	161 085
Bénéfice imposable à 15%				

2 Plus-values			
PV à long terme imposables à 15%	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%		
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprises nouvelles, art 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A	Pôle de compétitivité
Entreprises nouvelles, art 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies	Autres dispositifs	Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUO), art.44 sexdecies	SII cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer :	
dans le secteur productif, art. 244 quater W	dans le secteur du logement social, art. 244 quater X

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)	
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt	
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.	

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)	
Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%	

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
SUDEXO 13 RUE DE MINERVE 34500 BEZIERS Tél:	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 13/03/2019 Lieu: PARIS
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT <i>DEGUI Jackie</i>
	Signature <i>A.D.F. Propreté SARL</i>

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation de ce taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).

ANNEXE À LA DECLARATION N° 206S

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)		payées par la société elle-même		a	payées par un établissement chargé du service des titres		b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)							c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées							d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)							e
							f
							g
							h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)							i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI							j
Montant des revenus répartis (5)							Total (a à h)

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES	
1	2
3	4
5	6
7	8
9	10
11	12
13	14
15	16
17	18
19	20
21	22
23	24
25	26
27	28
29	30
31	32
33	34
35	36
37	38
39	40
41	42
43	44
45	46
47	48
49	50
51	52
53	54
55	56
57	58
59	60
61	62
63	64
65	66
67	68
69	70
71	72
73	74
75	76
77	78
79	80
81	82
83	84
85	86
87	88
89	90
91	92
93	94
95	96
97	98
99	100

[illegible]

H	DIVERS
1	1
2	2
3	3
4	4
5	5
6	6
7	7
8	8
9	9
10	10
11	11
12	12
13	13
14	14
15	15
16	16
17	17
18	18
19	19
20	20
21	21
22	22
23	23
24	24
25	25
26	26
27	27
28	28
29	29
30	30
31	31
32	32
33	33
34	34
35	35
36	36
37	37
38	38
39	39
40	40
41	41
42	42
43	43
44	44
45	45
46	46
47	47
48	48
49	49
50	50
51	51
52	52
53	53
54	54
55	55
56	56
57	57
58	58
59	59
60	60
61	61
62	62
63	63
64	64
65	65
66	66
67	67
68	68
69	69
70	70
71	71
72	72
73	73
74	74
75	75
76	76
77	77
78	78
79	79
80	80
81	81
82	82
83	83
84	84
85	85
86	86
87	87
88	88
89	89
90	90
91	91
92	92
93	93
94	94
95	95
96	96
97	97
98	98
99	99
100	100

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

I

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPRETE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12	
Adresse de l'entreprise 24 RUE LOUIS BLANC		Durée de l'exercice précédent* 12	
Numéro SIRET* 8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1		Néant ☐	
		Exercice N clos le, 31 01 2019	
		N-1 31 01 2018	
		Net 3	
		Net 4	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC
	Frais de développement *	CX	CQ
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG
	Fonds commercial (I)	AH	AI
	Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM
	Terrains	AN	AO
	Constructions	AP	AQ
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU
Immobilisations en cours	AV	AW	
Avances et acomptes	AX	AY	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (II)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT
	Autres participations	CU	CV
	Créances rattachées à des participations	BB	BC
	Autres titres immobilisés	BD	BE
	Prêts	BF	BG
Autres immobilisations financières*	BH	BI	
TOTAL (II)		BJ	BK
STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM
	En cours de production de biens	BN	BO
	En cours de production de services	BP	BQ
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS
	Marchandises	BT	BU
CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY
	Autres créances (3)	BZ	CA
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE
DIVERS	Disponibilités	CF	CG
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI
	TOTAL (III)	CJ	CK
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW	
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM	
Comptes de régularisation	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	IA
Revenus : (1) Dont droit au bail		CP	(0)
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières cotes		CR	(3) Part à plus d'un an :
Clause de réserve de propriété *		Stocks :	Créances :

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Designation de l'entreprise : A.D.F. PROPLETE

Neant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 10 000)	DA		10 000	10 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Reserve legale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve speciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	473 435	(4 942)	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	282 900	478 377	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
TOTAL (I)				766 335	483 435
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DN			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 815 647	1 959 269	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	459 000	459 800	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	7 200		
	Dettes fiscales et sociales	DY	63 567		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA	21 043	1 005	
Compte régulier	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)				2 366 457	2 420 074
Ecart de conversion passif * (V)					
TOTAL GÉNÉRAL (I + V)				3 132 791	2 903 509
RENOIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB			
	(2) Dont { Réserve speciale de reevaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC			
		ID			
		IE			
	(3) Dont reserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	496 522	181 428	
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EII			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Designation de l'entreprise :		A. D. F. PROPTE				Néant ☐		
		Exercice N				Exercice (N-1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue	biens* services*	FD		FE		FF	
			FG		FI		FI	
	Cbiffres d'affaires nets*	FJ		FK		FL		
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FF		
	Autres produits (I) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	137 455	172 929
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	76	2 476
	Salaires et traitements*					FV		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements* - dotations aux provisions			GA		
						GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	137 531
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(137 531)	(175 405)
opérations en fin d'exercice	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	400 000	620 000
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	400 000	620 000
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	43 554	46 564
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	43 554	46 564
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	356 446	573 436
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	218 915	398 031

Désignation de l'entreprise : A . D . F . PROPLETENeant ☐ *

		Exercice N		Exercice N-1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	IIA			0
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	IIB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges	IIC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	IID			0
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	IIIE			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	IIIF			800
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	IIIG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	IIII			800
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		IIII			(800)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		IIU			
Impôts sur les bénéfices * (X)		IIK	(63 985)		(81 146)
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		IIIL	400 000		620 000
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		IIIM	117 100		141 624
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		IIIN	282 900		478 377
RENOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	IIIO			
	(2) Dont {	IIY	produits de locations immobilières		
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		
	(3) Dont {	IIP	- Crédit bail mobilier *		
			- Crédit bail immobilier		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IIII			
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	400 000		620 000
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IIK			
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C G I)	IIIX			
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC			
		RD			
	(9) Dont transferts de charges	A1			
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2			
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3			
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4			
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6				
	obligatoires A9				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N			
		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures		Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPRIETE										Néant		•	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
								Conséquences à une évaluation préliminaire au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et versements de poste à poste			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD		KE		KF			
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI			
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL			
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO			
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont composants	M2		KP		KQ		KR			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels					KS		KT		KU			
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *			KV		KW		KX				
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA				
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB		LC		LD				
	Emballages récupérables et divers *					LE		LF		LG			
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ			
	Avances et acomptes					LK		LL		LM			
	TOTAL III					LN		LO		LP			
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T			
Autres participations				8U	2 400 000	8V		8W					
Autres titres immobilisés				IP		IR		IS					
Prêts et autres immobilisations financières				IT	52 604	IU		IV	2				
TOTAL IV				LQ	2 452 604	LR		LS	2				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					OG	2 452 604	OH		OJ	2			

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Revalorisation légale * ou évaluation par mise en équivalence		
		par versement de poste à poste		par annulations à des titres ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence				Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
		à poste 1		à poste 2				à poste 4		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CO		DQ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW		IX	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MP	
		Inst. gales, agenc. et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. aménagements divers	IU		MM		MN		MO	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
		Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT		MU	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
	TOTAL III		IV		NG		NH		NI	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		OU		M7		OW
Autres participations		IO		OX		OY	2 400 000	OZ		
Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D		
Prêts et autres immobilisations financières		IZ		2E		2F	52 607	2G		
TOTAL IV		IZ		2J		2K	2 452 607	2H		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		IZ		OK		OL	2 452 607	OM		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SUDEXCO

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Designation de l'entreprise : A.D.F. PROPLETE

Neant ☒

CADRE A

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES
(OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements affectés aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE		PF		PG		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	PZ		QA		QB		QC	
Autres	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG	
Immobilisations corporelles	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL		QM		QN		QO	
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU		QV		QW		QX	
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		QY		QP		QQ		QR	

CADRE B

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS ET PROVISIONS POUR AMORTISSEMENTS DÉPRÉCIÉS																	
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice			
		Colonne 1 Différentiel de dotés et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de dotés et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais d'établissement		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6			
TOTAL I																	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1			
TOTAL II																	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8			
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6			
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4			
	Inst. géol. agenc. et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2			
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9			
Autres immobilisations corporelles	Inst. géol. agenc. am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7			
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5			
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3			
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1			
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8			
Frais d'acquisition de valeurs de participations		NL						NW						NO			
TOTAL IV																	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV			
Total général net (NP + NQ + NR)		NW				Total général net (NS + NT + NU)			NY				Total général net (NW + NY)		NZ		

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations						SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

SUDEXCO

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPRETENéant ☒ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice
		1	2	3	4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	JT	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	JU	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	JV	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	JX	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	DJ	DA	DS	DE
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies II du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	JY	TP	TQ	TR
	TOTAL I	JZ	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	5O	5P	5Q	5R
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C
		- corporelles	6E	6F	6G
		- titres mis en équivalence	02	03	04
		- titres de participation	9U	9V	9W
		- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises		- d'exploitation	UE	UF	
		- financières	UG	UH	
		- exceptionnelles	UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.

10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Designation de l'entreprise : A. D. F. PROPRIETE

Néant ☐ *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US				
	Autres immobilisations financières	UT	52 607	UV	(0)	UW	52 607			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA								
	Autres créances clients	UX								
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation autrementement constituée * CO)	ZI								
	Personnel et comptes rattachés	UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ								
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN							
		Divers	VP							
	Groupe et associés (2)	VC	592 800		592 800					
	Debiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	14 500		14 500					
	Charges constatées d'avance	VS	5 867		5 867					
	TOTAUX		VT	665 773	VU	613 166	VV	52 607		
RENTIS	(1) Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD								
	- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE								
	(2) Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF								

CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes aupres des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG									
	à plus de 1 an à l'origine	VH	1 815 647		356 712		1 458 935				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	99 000		48 000		51 000				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 200		7 200						
Personnel et comptes rattachés		8C									
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D									
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	63 567		63 567						
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW									
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ									
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	360 000				360 000				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	21 043		21 043						
Dettes représentatives de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	2 366 457	VZ	496 522		1 869 935				
RENTIS	(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tes auprès des associés personnes physiques	VL						
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	143 622	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032							

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPLETE		Néant ☐		Exercice N, clos le : 3 1 0 1 2 0 1 9		
I. RÉINTEGRATIONS				BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Charges non admissibles en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés		WA 282 900		
		de son conjoint		WB		
		moins part déductible *				
	à réintégrer :					
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du CGI)	WF	Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	(Part des loyers dépensée de réintégration (art. 219 sexies D))	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis) *	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *				XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)				Y7	(63 985)	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL	Résultats bénéficiaires versés à l'article 209 B du CGI	L7		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				
		- imposées au taux de 0 %				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme				
		- Plus-values soumises au régime des fusions				
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du CGI)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (Art 209C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	MS		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						
					TOTAL I	WR 218 915
II. DÉDUCTIONS				PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *						
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)						
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'IR)				
		- imposées aux taux de 0 %				
		- imposées aux taux de 19 %				
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				
		- imputées sur les déficits antérieurs				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %					
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						
Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations)					2A 20 000)	XA 380 000
Mesures d'incitation à l'investissement	Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer *					
	Majoration d'amortissement *					
	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficulté 44 sexies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissement immobilières cotees (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art. 44 terdecies)	PA
Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	OV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	IF	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	VC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PC		
Ecart de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)						
Deductions diverses à détailler sur feuillet séparé (FXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Crédance dégelée par le report en arrière du déficit	ZI	
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						
III. RÉSULTAT FISCAL					TOTAL II	XII 380 000
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables		bénéfice (I moins II)		XI		
		déficit (II moins I)				
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *						
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN		
					XO 161 085	
					XL	
					XO 161 085	

Designation de l'entreprise : A . D . F . PROPLETENéant ☐ ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Deficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	196 711
Deficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Deficits reportables (différence K4 - K5)	K6	196 711
Deficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	161 085
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	357 796

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^e bis A1 1 ^{er} du CGI dotations de l'exercice	ZT	
--	----	--

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1 1 ^e bis A1 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WT		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	LI		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposée au titre de l'exercice précédent

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

11

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPRIETE										Neant ☐																										
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	(4 942)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB																													
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	478 377		Dividendes	- Autres réserves	ZD																													
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions		ZE																													
					Report à nouveau		ZF																													
	TOTAL I	OF	473 435		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)	TOTAL II	ZG		473 435																											
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N-1 :																								
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7			YQ																															
	- Engagements de crédit-bail immobilier				YR																															
	- Effets portés à l'escompte et non échus				YS																															
DETAILS DES POSTES AUTRES ACTIFS ET CHARGES EXTERNEMENT	- Sous-traitance				YT																															
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8			XQ																															
	- Personnel extérieur à l'entreprise				YU	1 966		1 040																												
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	118 005		124 365																												
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV																															
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES			ST	17 484		47 524																												
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	137 455		172 929																												
	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	76		76																												
- Autres impôts, taxes et versements assimilés	ZS			YZ			2 400																													
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	76		2 476																												
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)				YY																															
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ			112																												
	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle soumise au titre des salaires DADS de 2018)*				OB																															
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				OS																															
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK		%		%																											
	- Numéro de centre de gestion agréé *	XP																																		
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG																															
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI				RH																															
DIVERS	- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art 38 II de l'ann. III au C G I)																																			
	- Si ou cocher 1 Sinon 0																																			
	- ZR																																			
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice																																			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI																																			
	- Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale																																			
RÉGIME DE GROUPE*	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	(161 085)	Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL																												
				Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC																												
	Groupe : résultat d'ensemble	JD	591 349	Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO																												
				Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF																												
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale										JII	1	N° SIRET de la société mère du groupe										JJ	8	2	2	0	0	0	0	9	7	0	0	0	1	1

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : **A. D. F. PROPRIETE**Neant ☒**A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés *		Valeur d'origine *	Valeur nette réévaluée *	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements *	Valeur résiduelle
(1)		(2)	(3)	(4)	(5)	(6)
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Pris de vente		Montant global de la plus-value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19 % (1)
(7)		(8)	(9)	(10)			(11)
				19 %	15 % ou 12,8 %	0 %	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation affectée aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements affectés aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe) *					
CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9))			(A)		(B)		(C)
CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10))					(ventilation par taux)		
CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % (11)							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : A.D.F. PROPLETE

Néant ☒ •

A ÉLÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES À COURT TERME
(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
	sur 3 ans au titre de N-1				
	N-2				
	N-1				
	N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée N-3				
	différente (art. 39 quaterdecies N-4				
	1ter et 1 quater du CGI) N-5				
	(à préciser) au titre de : N-6				
	N-7				
	N-8				
	N-9				
	TOTAL 2				

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission
(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)[illegible]

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Designation de l'entreprise : A. D. F. PROPLETENeant ☒

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ① ou 12,8% ②

Gains nets retenus de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ③ *

Gains nets retenus de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ④ *

- ① Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
② Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine		Moins-values à 12,8 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12,8 %	Solde des moins-values à 12,8 %
①		②	③	④
Moins-values nettes	N			
	N-1			
	N-2			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES A L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6
①		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 %	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI)	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI)	À 15 % ou À 16,5 % (1)	⑥	⑦
②		③	④	⑤			
Moins-values nettes	N						
	N-1						
	N-2						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à deduire à la clôture du dernier exercice)	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme affectées aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPTENeant ☒ ***I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N**

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-Se du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

16

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : A. D. F. PROPLETE		Néant ☒	
Exercice ouvert le : 01/02/2018		et clos le : 31/01/2019	
Durée en nombre de mois		1	2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :		YP	
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OII	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)			
Achats		ON	
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)		OG	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF)		SA	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
Mono-établissement au sens de la CVAE, cocher la case		EV	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		GX	
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)		ILX	
Période de référence		GY	
Date de cessation		HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 149 des charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée ligne 145 portées en ligne 128

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD : Répartition des salaires et dans la notice n° 2033-NOT-SD : Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs

17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

DGFIP N° 2059-F 2019

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt



(1)

Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 0 1 2 0 1 9 N° SIRET 8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE A.D.F. PROPTE

ADRESSE (voie) 24 RUE LOUIS BLANC

CODE POSTAL 75010 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SARL Dénomination MEWAC

N° SIREN (si société établie en France) 432399087 % de détention 51.00 Nb de parts ou actions 255

Adresse : N° 150 Voie RUE LEGENDRE

Code postal 75017 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique SARL Dénomination ATLAS SARL

N° SIREN (si société établie en France) 751690678 % de détention 49.00 Nb de parts ou actions 245

Adresse : N° 42 Voie RUE DE MAUBEUGE

Code postal 75009 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Neant ☐

EXERCICE CLOS LE

3 1 0 1 2 0 1 9

N° SIRET

8 2 2 0 0 0 0 9 7 0 0 0 1 1

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

A.D.F. PROPRETE

ADRESSE (voie)

24 RUE LOUIS BLANC

CODE POSTAL

75010

VILLE

PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

1

Forme juridique

SARL

Dénomination

NETTOYAGE FRANCO-PORTUGAIS

N° SIREN (si société établie en France)

3 9 4 5 8 6 4 7 3

% de détention

100.00

Adresse :

N°

64

Voie

AVENUE CLAUDE VELLEFAUX

Code postal

75010

Commune

PARIS

Pays

France

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code postal

Commune

Pays

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotier chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ANNEXE

SOMMAIRE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Principes et conventions générales	X
------------------------------------	---

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN

Etat des immobilisations	X
Etat des échéances des créances et des dettes	X
Titres immobilisés	X
Créances immobilisées	X
Evaluation des créances et des dettes	X

NA = Non Applicable NS = Non significative

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 3 132 791.35 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 282 899.92 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/02/2018 au 31/01/2019.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations	2 400 000		
Prêts, autres immobilisations financières	52 604		2
TOTAL	2 452 604		2
TOTAL GENERAL	2 452 604		2

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations			2 400 000	
Prêts, autres immobilisations financières			52 607	
TOTAL			2 452 607	
TOTAL GENERAL			2 452 607	

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	52 607	0	52 607
Groupe et associés	592 800	592 800	
Débiteurs divers	14 500	14 500	
Charges constatées d'avance	5 867	5 867	
TOTAL	665 773	613 166	52 607

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	1 815 647	356 712	1 458 935	
Emprunts et dettes financières divers	99 000	48 000	51 000	
Fournisseurs et comptes rattachés	7 200	7 200		
Impôts sur les bénéfices	63 567	63 567		
Groupe et associés	360 000		360 000	
Autres dettes	21 043	21 043		
TOTAL	2 366 457	496 522	1 869 935	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	143 622			

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.

Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/02/2018 au 31/01/2019

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Le 13/03/2019

DEGUIL Jackie

A.D.F. Propreté SARL
24 rue Louis Blanc - 75010 PARIS
Tél : 01 80 08 64 00
Fax : 01 80 08 64 04
RCS Paris 22 000 097